

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, CARIDROIT Sylvie, LORENZATO Jean, MAZET Véronique, FLAN Laëtitia, BALDINI Wilfried, LAVERGNE Pauline, RAFFAELLO Julien, SOULIÈS Martine formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

Étaient représentés : Mr SANCHEZ Pascal donne pouvoir à Mme SOULIÈS Martine
Mr GAZEAU Christophe donne pouvoir à Mme BOSIO Anaïs

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20260804-02
Délégués au SIVU Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne

M. le Maire indique que la commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) chenil fourrière du Lot-et-Garonne situé à Caubeyres.

Sont candidats : FLAN Laëtitia et LORENZATO Jean.
M. le Maire fait procéder à l'élection.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, élit, avec la totalité des voix, en tant que :

- Délégué TITULAIRE au SIVU chenil fourrière du Lot-et-Garonne :
FLAN Laëtitia
- Délégué SUPPLEANT au SIVU chenil fourrière du Lot-et-Garonne :
LORENZATO Jean.

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON



Pour copie conforme,
A Buzet-sur-Baïse, le 9 Avril 2026

Le Maire,
Christophe SANS

